



VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Mars 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT



2017 a été marquée à Vence par les différentes élections. Elles ont eu pour nous des conséquences fâcheuses, le blocage de nos demandes notamment en matière de sécurité routière.

Les contacts noués avec la nouvelle équipe municipale ont été chaleureux, nos demandes comprises et nous avons eu l'assurance de nouvelles réalisations essentiellement sur le chemin de la Sine.

Laissons le temps à cette nouvelle équipe de tenir ses promesses.

2018, fin janvier, deux informations nous sont parvenues nous obligeant à repenser notre Gazette du premier trimestre :

- la délivrance d'un permis de construire pour trois immeubles à l'extrémité du chemin de la Plus-Haute-Sine côté Malvan ;
- la création d'un comité de quartier par la mairie.

Toutes les informations que nous avons obtenues se trouvent dans les pages suivantes.

Bonne lecture.

Éric George

C'est très exactement le nombre de logements prévus dans le nouveau projet immobilier d'envergure qui doit s'implanter dans notre quartier.

Trois bâtiments d'un étage qui vont être construits sur un terrain de 8956 m² très difficile d'accès, au niveau du n° 322 du chemin de la Plus-Haute-Sine.



L'accès à ce groupe d'immeuble est prévu par le chemin de la Plus-Haute-Sine particulièrement étroit et sinueux sur cette portion.



Quel va être l'impact de ce projet sur la circulation des chemins des Colles et de la Plus-Haute-Sine, d'autant plus qu'en de nombreux endroits, leur configuration ne permet le passage que d'un seul véhicule ?

Dans un premier temps, le service de l'urbanisme ainsi que la commission de sécurité des pompiers ont donné un avis défavorable à ce projet de logements sociaux, entraînant le refus du permis de construire. Le revirement de cette décision est-il lié à l'importante amende que doit payer notre commune à cause du retard pris sur la mise à

disposition de logements sociaux ?

Dans le même cadre, il apparaît que d'autres projets du même type soient envisagés dans notre quartier. Il serait bon que la mairie informe les riverains sur l'avenir immobilier de la Sine, car même s'il paraît évident que les quartiers doivent se développer, il est nécessaire de s'assurer que les réseaux (voirie, assainissement, etc.) soient capables d'absorber une telle croissance.

La maîtrise de ce développement doit donc être une préoccupation constante de nos élus que ce soit au niveau local ou départemental.

Les communes du sud-est de la France doivent-elles impérativement continuer à se développer de façon exponentielle ?

La loi SRU ne prévoit-elle pas que le développement de villes telles que la nôtre doit se faire dans le centre-ville ou sa périphérie immédiate ?



Les terrains touchés par ces projets ne pourraient-ils pas faire l'objet de convention dans la cadre de la servitude environnementale afin de préserver les espaces et d'enrayer la frénésie immobilière sur notre commune et dans notre quartier particulièrement impacté ?

Est-on certain de la nature des sols pour éviter de renouveler les erreurs du passé ?



Nicolas Bergier

Pétition pour surseoir à la construction

Dés l'affichage du permis de construire, nous avons été informés de ce projet par des habitants du quartier.

La décision a été prise de lancer une pétition demandant à Madame le Maire la mise en conformité de la voirie pour répondre aux besoins actuels et futurs d'une circulation sécurisée.

En voici le texte :

Pétition contre la construction de 42 logements sans aménagement préalable des voies d'accès

Avec l'augmentation du trafic, les risques d'accidents graves s'accroissent. Malgré nos cris d'alarme répétés et pressants, la nouvelle municipalité n'a apporté aucune solution pour éliminer les différents points noirs.

Les nombreuses nouvelles constructions, apportant leurs contingents de voitures accentuent ce problème rendant la circulation encore plus difficile sur les chemins du quartier dessinés en 1942 et qui n'ont pas évolué depuis !

Dans ces conditions, pourquoi autoriser la construction, au fin fond du chemin de la Plus-Haute-Sine, dans une zone très difficilement accessible, de trois immeubles totalisant quarante-deux logements ?

Nous demandons à la mairie de surseoir à la construction de ceux-ci tant que la voirie ne sera pas adaptée au trafic généré par le chantier de ces immeubles, aux déplacements des habitants, au cheminement des enfants se rendant au collège et à l'accès des véhicules de secours.

Et que se passerait-il en cas de catastrophe demandant une évacuation rapide et massive ?

Des bénévoles sillonneront le quartier pour la faire signer. Nous sommes tous concernés. Réservez-leur le meilleur accueil.

Cette pétition est également disponible sur Internet à l'adresse suivante :

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/voirie-securisee/40344>

Création de comités de quartier

Nous apprenons que la municipalité envisage de créer des comités de quartier. Excellente idée que nous ne pouvons que soutenir, puisque le rôle qui leur serait dévolu est celui que Vence Ouest remplit depuis maintenant vingt ans. Il est souhaitable que tous les quartiers puissent bénéficier d'une telle entité leur permettant de faire remonter leurs vœux concernant leur cadre de vie.

Mais la question que nous nous posons est la suivante : quels sont l'utilité et le but de créer un tel comité dans notre quartier, puisque cette fonction existe déjà ?

Monsieur Cochat, adjoint chargé du projet, nous a décrit les comités de quartier comme la copie conforme de Vence Ouest, avec le soutien financier et humain de la mairie en plus. Ils entreraient en concurrence directe avec notre association. Pourquoi cette débauche d'énergie et de moyens ? Nous travaillons avec l'équipe municipale depuis 2014 dans un climat de collaboration franche, constructive et amicale.

Ce comité de quartier pourra-t-il garder sa liberté de parole et d'action pour défendre les habitants de la Sine contre les décisions qui vont à l'encontre de leurs intérêts ?

Notre suggestion serait que la mairie reconnaisse Vence Ouest comme le premier comité de quartier existant de la ville, nous donnant au passage ce qui a souvent manqué par le passé, l'engagement de nous informer et de nous consulter sur tout projets municipaux concernant notre quartier et le massif de la Sine.

Dans cette éventualité, nous sommes prêts à partager notre expérience pour aider à la création et au développement des autres comités de quartier.

Chers amis de la Sine, votre avis sur cette proposition nous serait précieux !

Par courrier postal : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE

Par courrier électronique : venceouest@laposte.net



Luc Gounaud

Trucs et astuces

Vous voulez faire des économies et participer au sauvetage de notre planète ? Alors, ce message vous concerne...

Faites vous-mêmes votre produit pour lave-vaisselle :

PRÉPARATION :

- mélangez tous ces ingrédients dans un récipient :
 - ✕ 1 cuillerée à soupe de percarbonate ;
 - ✕ 2 cuillerées à soupe de cristaux de soude ;
 - ✕ 2 cuillerées à soupe de savon de Marseille en paillette ;
 - ✕ 2 cuillerées à soupe d'acide citrique.
- mettez ce mélange dans un récipient fermant hermétiquement (pot à confiture par exemple).

UTILISATION :

- mettez une 1 cuillerée à soupe du produit dans le compartiment lessive de votre machine ;
- mettez du vinaigre blanc dans le compartiment produit de rinçage.

(Tous ces produits vous les trouverez dans un magasin bio en paquet papier)



Jacqueline Lebreton

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre association se tiendra le

samedi 7 avril 2018

Salle des Pompiers

à 10h30

À cette occasion, vous pourrez débattre avec nous et les élus des points évoqués dans cette gazette et de tout autre sujet vous tenant à cœur.

Venez nombreux !

De votre engagement dépend le bien-fondé et le succès de nos demandes auprès de la mairie.

À l'issue de la réunion, nous partagerons le verre de l'amitié

Communiquez avec nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter par courrier électronique : venceouest@laposte.net

par courrier postal : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE

et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

REJOIGNEZ-NOUS



VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail :

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest

Le.....